



Projections de population dans les Hauts-de-France

Nord : 2 750 000 habitants à l'horizon 2050

Entre 2013 et 2050, le département du Nord devrait gagner plus de 150 000 habitants et compterait 2 750 000 habitants en 2050. Le département enregistrerait la plus forte hausse de population de la région. Cette augmentation ne serait due qu'à l'excédent naturel. La population progresserait dans les arrondissements de Lille et de Valenciennes. Elle serait stable dans celui de Douai. Les arrondissements de Cambrai, Dunkerque et Avesnes-sur-Helpe perdraient des habitants. D'ici 2050, la part de population âgée de 65 ans ou plus progresserait de 15 % à 22 % dans le département.

Morgan Dandois

4 200 habitants de plus chaque année d'ici 2050

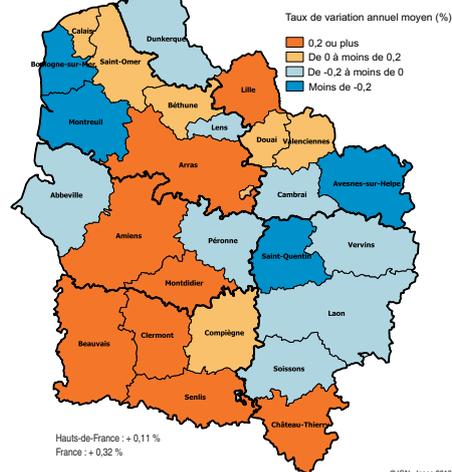
Le département du Nord compterait 2 750 000 habitants en 2050 si les tendances démographiques récentes se prolongeaient. Sa population augmenterait de 0,16 % par an d'ici 2050, soit un gain annuel d'environ 4 200 habitants. Dans le même temps, la population des Hauts-de-France progresserait de + 0,11 % par an, soit un rythme près de 3 fois inférieur à celui attendu en France (+ 0,32 %).

La hausse de la population du Nord s'expliquerait exclusivement par une natalité dynamique. En effet, tandis que le solde naturel (*définitions*) devrait atteindre + 0,44 % par an sur la période, le solde migratoire (*définitions*) resterait déficitaire (- 0,28 %). Le Nord affiche le déficit migratoire le plus important de la région derrière le Pas-de-Calais (- 0,14 %).

Le Nord resterait le département le plus peuplé de la région et également de France : son poids démographique dans la région atteindrait 44,0 %, soit une progression d'un point par rapport à 2013.

1 L'arrondissement de Lille, moteur démographique du département

Évolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2050 par arrondissement



2 Un excédent naturel et un déficit migratoire dans tous les arrondissements

Évolution de la population des arrondissements du Nord entre 2013 et 2050

Arrondissement	Population en 2013	Population en 2050	Évolution entre 2013 et 2050	Évolution annuelle moyenne	Taux de variation annuel moyen de la population (en %)		
					total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire
Lille	1 227 000	1 408 200	181 200	4 900	0,37	0,73	-0,36
Dunkerque	377 100	358 400	-18 700	-500	-0,14	0,08	-0,21
Valenciennes	349 500	362 100	12 600	340	0,10	0,35	-0,25
Douai	247 300	248 600	1 300	40	0,01	0,14	-0,13
Avesnes-sur-Helpe	232 000	213 700	-18 300	-500	-0,22	0,11	-0,33
Cambrai	162 600	158 600	-4 000	-110	-0,07	0,02	-0,09
Nord	2 595 500	2 749 700	154 200	4 170	0,16	0,44	-0,28
Hauts-de-France	5 987 900	6 244 500	256 600	6 940	0,11	0,29	-0,17

Source : Insee, Omphale 2017, Scénario central.

Une croissance démographique forte dans l'arrondissement de Lille

La hausse de la population ne concernerait toutefois pas tous les arrondissements du Nord (figures 1 et 2). La population devrait ainsi augmenter dans les arrondissements de Lille (+ 0,37 % par an) et de Valenciennes (+ 0,10 %). Sous l'effet d'un net excédent naturel, ces deux arrondissements gagneraient respectivement 181 200 et 12 600 habitants. L'arrondissement de Lille serait le principal moteur démographique du département et, plus largement, de la région.

À l'inverse, la population diminuerait dans les arrondissements de Cambrai, de Dunkerque et d'Avesnes-sur-Helpe (respectivement - 0,07 %, - 0,14 % et - 0,22 %). Ces arrondissements perdraient respectivement 4 000, 18 700 et 18 300 habitants d'ici 2050.

La population stagnerait dans l'arrondissement de Douai (+ 0,01 % par an), l'excédent naturel compensant le déficit migratoire.

Une part des 65 ans ou plus en constante progression

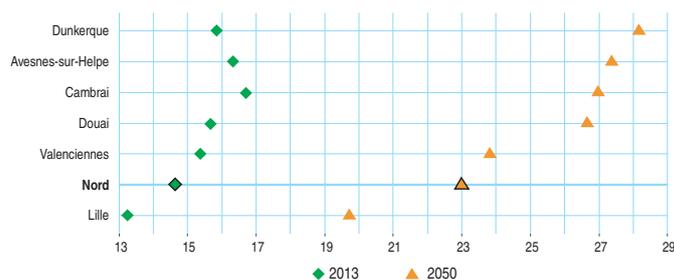
Même si le vieillissement de la population serait moins prononcé que dans les autres départements de la région, il concernerait aussi le département du Nord. En effet, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus passerait de 14,6 % à 23,0 % entre 2013 et 2050. Le département compterait alors 632 000 seniors en 2050, soit 253 000 de plus qu'en 2013.

En rapportant la part des plus de 65 ans à celle des moins de 20 ans, l'indice de vieillissement (définitions) ainsi défini s'établirait à 95 personnes âgées pour 100 jeunes en 2050, contre 55 en 2013. Le Nord serait le département présentant l'indice de vieillissement le plus faible de la région. Par rapport à l'ensemble des départements de France métropolitaine, le Nord, comme le reste des Hauts-de-France, se caractériserait par un vieillissement moindre. Au niveau national, la région présenterait en effet l'indice de vieillissement le plus faible juste derrière l'Île-de-France (respectivement 106 et 92).

Le vieillissement de la population toucherait l'ensemble des arrondissements du département. Il serait marqué dans les arrondissements de Dunkerque, d'Avesnes-sur-Helpe, de Cambrai et de Douai (figure 3). Il serait plus modéré dans l'arrondissement de Lille où les seniors de 65 ans ou plus ne représenteraient que 19,7 % de la population. Le nombre de seniors y augmenterait toutefois de 115 000 personnes d'ici 2050. ■

3 Une part de seniors supérieure à 28 % dans l'arrondissement de Dunkerque

Part des personnes âgées de 65 ans ou plus en 2013 et 2050 par arrondissement



Source : Insee, Omphale 2017, scénario central.

Le modèle Omphale

Les projections de population à horizon 2050 sont réalisées à partir du modèle Omphale de l'Insee. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (internes à la France et avec l'étranger). Différents scénarios sont ainsi élaborés selon les hypothèses retenues. Le scénario central présenté ici décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent : solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an ; fécondité en baisse jusqu'en 2016 et constante ensuite jusqu'en 2050 ; gains d'espérance de vie. À l'échelle nationale, l'espérance de vie des femmes et des hommes atteindrait respectivement 90,3 ans et 86,8 ans en 2050, contre 85,0 ans et 78,7 ans en 2013.

Le point de départ de la projection étant l'année 2013, les évolutions de la population récemment constatées à travers le recensement de population, en 2014 et 2015 notamment, ne sont donc pas prises en compte et peuvent ainsi différer de celles qui sont projetées à partir du modèle.

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours de l'année.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

L'**indice de vieillissement** est une mesure de l'équilibre intergénérationnel. Il rapporte la population des 65 ans ou plus à celle des moins de 20 ans. Un indice de 100 indique que les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Sébastien Terra

ISSN n° 2494-3606
© Insee 2018
Crédits photos : © Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- « Population des Hauts-de-France : la région quitte le trio de tête à l'horizon 2050 », Insee Analyses Hauts-de-France, n° 50, juin 2017.

